L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 10 OCTOBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

JEUNES filles pour apprendre à filer et à coser. S'adresser Magnania Cotton Mills.
7 oct—7f

DEMANDE—Une dame de Paris, sans enfants, désire prendre un enfant en dessous de 4 ans en pension. Bonne référence. S'adresser Madame Hardy, No 248 rue Dauphine. 7 oct—7f

ON demande immédiatement une jeune fille de couleur comme domestique de maison. S'adresser 94 Avenue Esplanade.
6 oct—6f

ON demande comme domestique de maison, une femme blanche d'un certain âge—une française préférée. S'adresser de 10 heures à midi, No 173 Carondelet, entre Girod et Julia.
25 sept—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

M. Schwartz & Co. vs. James Maher et Wm. Rankin.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 27 322—En vertu d'un writ de fieri facias contre Maher & Dunnaway, par richesses, à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte de Louis Brandt, encoignure des rue Calhoun et St-Charles, dans le septième District de cette ville, MERCREDI, le 17ème jour d'octobre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

(1) Un mulet bai; (1) un wagon à quatre roues à déménagement; (1) une paire de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus mentionnée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
5 oct—5 10 17

John Leary vs. L. J. Hall.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans — No 26,722 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, MARDI, 9 octobre 1894, à midi, au No 106 de la rue Tchoupitoulas, entre Lafayette et Girod, de la propriété décrite ci-après à savoir :

Un moteur électrique, une courroie, arbre de couche, poulies, etc.

Conditions—Celle-ci étant la seconde et dernière vente, la dite propriété sera vendue à 12 mois de crédit, avec une bonne et solvable caution, portant 5 pour cent d'intérêt par an. A partir de la vente jusqu'à parfait paiement. Les frais de cour devront être payés comptant, environ $50.

WM. NELSON,
26 sept—26—oct. 29 Constable.

Jos. Schemel vs M. et Mme Olly Sanders.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 26,999—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 16 octobre 1894, à midi, à la porte de l'Hôtel de Ville Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un orgue et tabouret et un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire et de sus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM NELSON, Constable.
5 oct—5 10 16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Dr Stanhope Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,570 — Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr Hamilton P. Jones, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
9 oct—9 13 18 Greffier.

Succession de Peter B. Angelovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,898—Division C—Attendu que Marie Zuberbier, veuve de Peter B Angelovich, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter B Angelovich, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
7 oct—7 11 16 Greffier.

Succession de J. B. Esoprate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,046—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward C. Guillet, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
6 oct—4 7 13 Greffier.

Succession de Randall Lee Gibson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 42,822—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Gilbert L. Hall, exécuteur testamentaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
6oct—4 7 13 Greffier.

Succession de Patrick Farrelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,822—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi le présent compte provisoire présenté par Peter J. Farrelly, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
6oct—4 7 13 Greffier.

Succession de Mynohth Tumeine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,180—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Thérèse C. Buckley, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
6oct—6 10 14 Greffier.

Succession de Mme Joseph Storis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,968—Division E.—Attendu que Joseph Storis a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Joseph Storis décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
6oct—4 7 13 Greffier.

Succession de Daniel Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,019—Division C—Attendu que Mme Ellen Sullivan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel Sullivan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
8oct—8 7 13 Greffier.

Succession de Otto ou Otof Sodderling

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43 969—Division E—Attendu que John E. Vicet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto ou Otof Sodderling [illegible] avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
8oct—8 7 13 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Magnifique Occasion d'Acquérir UNE SUPERBE SCIERIE —A— STRADER, LNE.

Avec une Grande Quantité de TERRES DE BOIS DE CYPRE —Y ATTENANT.—

Sur le Chemin de Fer Illinois Central et le Bayou Manchac.

Propriété située dans la Paroisse Tangipahoa.

Smith Bros., & Co., Limited et Gentry Brothers vs W. J. Athens Lumber Co., Limited.

No 40,987—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD,—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau nouveau numéro 123 ancien numéro 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 31 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. C. H. Théard, juge siégeant en place de l'Hon. O. H. Righor, maintenant absent en congé, en date du 3 octobre 1894, à l'encan, il sera vendu—

1° **La moitié indivise d'un certain morceau de terre**, situé dans la paroisse Lafayette, ayant quatre cents arpents, plus ou moins, ensemble avec une moitié de toutes les améliorations qui s'y trouvent, borné au nord par le Bayou Carencro, au sud par les terres d'Onosine et les héritiers d'Hypolite Breaux, à l'est par les terres d'Erpest Potier ou ses héritiers, et à l'ouest par les terres de H. Guilbeau étant la moitié de la quatrième section par Jno. A. Hubbard de Budd & Jones le 9 octobre 1891.

2° **Un certain lot de terre** situé dans la ville de Houma, paroisse Terrebonne, touchant à celui ci-dessus décrit, mesurant 21 pieds 9 pouces de face, plus ou moins, à la rue Main, la profondeur que l'on pourra trouver en arrière du Bayou Terrebonne, borné au nord par le Bayou Terrebonne, au sud par la rue Main, à l'est par le lot ci-dessus et à l'ouest par le lot du Dr J. J. Blanc.

Conditions—Comptant 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, par-devant W. E. Ker, notaire.
4oct—4 10 17 24 31 nov7

PAR D. E. MORPHY.

No 42,638—Richard Toole vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.—Il sera vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 17 septembre 1894, et à moi adressé,

MERCREDI, 24me jour d'octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, nouveaux numéros, 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles —

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, avenue Tulane (anciennement rue Common), Johnson et Palmyra, désigné comme lot No 46 de l'Ilot No vingt-neuf, et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent quarante-huit pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit, avec hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an, exemptée de toutes les clauses usuelles de garanties, acte de vente par-devant Theo. Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 sept—19 26—Oct. 3 10 17 24

1-5-8

Médecins ! Ceci ne vous qu'à sept et un cinq-huitième de sou par jour étant $6 pour 365 jours.

Faites le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville

De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de

BOARDS.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directoires deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des doubles survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication non souscriptions exclusivement, il n'y en qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

City Directory, prix.....$6 00
Business Directory, prix. 1 00
Mappe de la Ville, Lithographiée, 3 couleurs..... 50

Chacun de ces ouvrages mentionnés ci-dessus sera expédié par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.

L. SOARDS, Editeur,
A. E. AMACKER,

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX

Dans le Troisième District.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, 13 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 de la rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, en vertu d'un jugement rendu le 19 octobre 1894 et signé le 26 septembre 1894, par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire et pour le compte de la succession de A. J. Brugier. Dossier No 43,160, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Villere, St-Philippe et Ursulines, désigné par le No 1 de l'Ilet No 61 et mesurant mesure française, 32 pieds 8 et 2/3 pouces de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec améliorations comprenant le joli cottage avec mansarde connu comme le No 222 de la rue Robertson, subdivisé en 7 ou 8 grands appartements bien aérés, cuisine, chambre à bain, etc., etc., water-closets, entrée pour voitures, citerne, waterworks, etc., le tout en bonnes conditions; emplacement à proximité des marché, église, école et chars urbains.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en des billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an, exemptés des clauses usuelles de garantie. L'acquérant assumera en sus de son enchère les taxes de 1894. Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, l'acquéreur fera un dépot de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

9 sept—9 13 20 27—oct 4 11

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Charmants Cottages Elevés,

Nos 93 et 95 rue Elmire, entre les rues Remparts et Bourgogne,

Succession de Michael Kauffmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,082.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 155 (nouveau numéro 723) rue de la Commune—MARDI, 23 octobre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, aux anciens Nos 80 et 82 de la rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 11 septembre 1894 et signé le 17 septembre 1894, pour le compte de l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un lot ou terre** avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'Ilot No 287, borné par les rues Elmire, Remparts, Bourgogne et Conseil, dans le troisième district de cette ville, désigné comme le lot A sur le plan de Lewis, député voyer de la ville, daté le 12 juillet 1894 et annexé à un inventaire fait par Charles D. Barbanne, dans cette ville, le 17 août 1894, dans la succession de Nicholas Kauffmann; d'après le dit plan le dit lot de mesure 38 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° **Un lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot No 287, borné par les rues Elmire Remparts, Bourgogne et Conseil, désigné comme le lot B d'après un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, dont il est question au sujet de la propriété premièrement décrite et d'après le dit plan le dit lot mesure 34 pieds de face sur la rue Elmire par 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un charmant cottage d'avec galerie sur le devant, corridor sur le côté et quatre chambres; aussi une barrière à devant, sur le devant; jardin, lieux d'aisance, etc., connu comme le numéro municipal 93 rue Elmire.

3° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilot No 287, borné par les rues Elmire Remparts, Bourgogne et Conseil, désigné comme lot "C," conformément à un plan de C. Uncas Lewis, décrit dans la propriété premièrement décrite et conformément au dit plan; le dit lot mesure 34 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage élégant et coquet, de cinq chambres, avec galerie de façade, corridor de côté, cinq chambres, water, lieux d'aisance, un grand hangar dans le fond, jardin, etc., connu sur le No municipal 95 rue Elmire.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, le reste du prix de leurs enchers, s'il y en a, doit être représenté par des billets payés par des acquéreurs, garantis par privilèges et hypothèques sur la propriété vendue et faits payables à un et deux ans, avec intérêt à huit pour cent, à partir de leur date respective. Le dit acquéreur ou les acquéreurs auront à faire un dépôt avec les enchères au moment de l'adjudication de vingt pour cent du prix de l'enchère et assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété pour l'année 1894; il est de plus ordonné que les dits encheres ou n'importe lequel des deux soient satisfaits à signer tous les actes de vente nécessaires pour la régularisation de la dite propriété sardit acquéreur à la dite vente publique; que les actes de vente soient passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 sept 16 25 oct 2 9 16 23

Les soumissions ont ce jour formé une association pour l'exercice de la profession de commissionnaire de AMACKER, MOORE & DUFOUR, bureaux au No 21 du Passage Commercial.

A. E. AMACKER,

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. BRIGNONI.

Le Contenu d'une Epicerie au Coin des rues St-Philippe et Robertson.

Dans le Troisième District.

Cheval et Charriot, Vins et Liqueurs, Balances, Vitrières, Epiceries.

JEUDI, 11 OCTOBRE A, 11 HEURES DU MATIN.

—CONTENANT—

Un superbe assortiment d'épiceries, vins, liqueurs, cigares, tabacs, conserves alimentaires, objets en bois, comptoire, balances, vitrières, étagères, installations et un grand nombre d'autres marchandises qui se trouvent habituellement dans une épicerie bien assortie.—Aussi, un cheval, charriot et harnais.

PAR A. BRIGNONI, Encanteur.—JEUDI, 11 octobre 1894 à 11 heures du matin, à l'établissement ci-dessus mentionné.

Conditions—Comptant 10 oct - 2f

PAR FOURTON & FISHER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

400

Barils de Farine, 4 Chevaux, 3 Charrettes à Pain, Ustensiles de Boulangerie; Divers meubles de Maison, etc.

Le droit d'occupation des lieux, Nos 58 et 60 rue Bourbon.

Succession d'Alex. Redon.

No 43 761 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR FOURTON & FISCHER—H. C. FOURTON, Encanteur—Bureau No 19 (nouveau numéro 149) rue Carondelet—LUNDI, 22 octobre 1894, à 11 heures du matin, sur les lieux, vieux numéros 58 et 60) rue Bourbon, entre les rues Bienville et Conti, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Hon. C. H. Righor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 8 octobre 1894, dans et pour le compte de la succession d'Alex. Redon, Dossier No 43 761, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Quatre cents barils de farine, charrettes à pains, quatre chevaux, ustensiles de boulangerie, meubles de maison et de bureau et diverses choses.

Aussi, le privilège d'occupation à partir du jour de l'adjudication et paiement du prix, jusqu'au 31 octobre 1895, des lieux Nos 58 et 60 (vieux numéros) de la rue Bourbon entre les rues Bienville et Conti, dans présent occupés comme boulangerie par Alexand e Redon, décédé, et actuellement en pleine activité.

Conditions—Comptant.

10 oct—10 13 14 19 20 21 22

PAR STEPHEN J. DERBES.

Propriété de Choix du Deuxième District A L'ENCAN.

Mercredi, 17 Octobre, à Midi.

A la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, Nos 50 et 52 rue Baronne.

Dans l'affaire de la succession de Joseph ou Julius Brette.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 42,299.

EN VERTU d'un ordre de vente de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour signé le 13 septembre 1894,

Je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MERCREDI, 17 octobre 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, en 50 et 52 rue Baronne, (vieux numéro), entre Commune et Gravier, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre contigus, situés dans le faubourg Trémé, deuxième district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Claiborne, Dumaine, St Philippe et Montreuil, désignés par les Nos 5 et 6 de l'Ilot No 71, d'après un plan dressé par Volquin, daté le 27 décembre 1835, et déposé au bureau de H. Pedescleaux, ancien notaire de cette ville, et mesurant, mesure française, comme suit: Le lot No 5 mesure 36 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur et 32 pieds 11 pouces de large dans le fond; le lot No 6 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, privilèges, servitudes, avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant.

Conditions — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un ou à un ou deux ans de crédit, avec hypothèque sur la propriété vendue et privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à sa complète solution, avec stipulation de 10 pour cent d'attorney pour forcer le paiement des dits billets, l'acte de vente devant contenir la clause de non à demander, et le tiers autres clauses de garanties. Les inscriptions devront être assurées et la police d'assurance transférée à part de ces billets; les taxes d'Etat de 1894 devront être assumées par l'acquéreur en sus et en dessus du prix d'adjudication, et un dépôt comptant de 10 pour cent devra être fait avec l'encan sur le lieu et terre fait avec l'encan sur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
16 sept—16 19 26 3 10 17 oct

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en Briques à Deux Etages.

Dans le Troisième District,

No 9 rue Espagne, entre les rues Decatur et North Peters,

A L'ENCAN.

Succession de Julia F. A. Brinkmann, épouse de John Lampton.

No 43,443.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—Alfred C. Green, encanteur—Bureau No 58, nouveau numéro 234 rue Carondelet.—MERCREDI, 10 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 7 septembre 1894, dans l'affaire de la succession de William S. Stevens, No 37,761, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Live Oak ou Constance, Magazine, Bellecastle et Dufossat, désignés comme lots Nos 7 8 et 9, et mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Live Oak ou Constance, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquérant assumera en sus de son enchère les taxes de 1894. Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, l'acquéreur fera un dépot de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

9 sept—9 13 20 27—oct 4 11

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Charmants Cottages Elevés,

Nos 93 et 95 rue Elmire, entre les rues Remparts et Bourgogne,

Succession de Michael Kauffmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,082.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 155 (nouveau numéro 723) rue de la Commune—MARDI, 23 octobre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, aux anciens Nos 80 et 82 de la rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 11 septembre 1894 et signé le 17 septembre 1894, pour le compte de l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un lot ou terre** avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'Ilot No 287, borné par les rues Elmire, Remparts, Bourgogne et Conseil, dans le troisième district de cette ville, désigné comme le lot A d'après un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 12 juillet 1894 et annexé à un inventaire fait par Charles D. Barbanne, dans cette ville, le 17 août 1894, dans la succession de Nicholas Kauffmann; d'après le dit plan le dit lot de mesure 38 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° **Un lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot No 287, borné par les rues Elmire Remparts, Bourgogne et Conseil, désigné comme le lot B d'après un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, dont il est question au sujet de la propriété premièrement décrite et d'après le dit plan le dit lot mesure 34 pieds de face sur la rue Elmire par 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un charmant cottage d'avec galerie sur le devant, corridor sur le côté et quatre chambres; aussi une barrière à devant, sur le devant; jardin, lieux d'aisance, etc., connu comme le numéro municipal 93 rue Elmire.

3° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilot No 287, borné par les rues Elmire Remparts, Bourgogne et Conseil, désigné comme lot "C," conformément à un plan de C. Uncas Lewis, décrit dans la propriété premièrement décrite et conformément au dit plan; le dit lot mesure 34 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage élégant et coquet, de cinq chambres, avec galerie de façade, corridor de côté, cinq chambres, water, lieux d'aisance, un grand hangar dans le fond, jardin, etc., connu sur le No municipal 95 rue Elmire.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, le reste du prix de leurs enchers, s'il y en a, doit être représenté par des billets payés par des acquéreurs, garantis par privilèges et hypothèques sur la propriété vendue et faits payables à un et deux ans, avec intérêt à huit pour cent, à partir de leur date respective. Le dit acquéreur ou les acquéreurs auront à faire un dépôt avec les enchères au moment de l'adjudication de vingt pour cent du prix de l'enchère et assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété pour l'année 1894; il est de plus ordonné que les dits encheres ou n'importe lequel des deux soient satisfaits à signer tous les actes de vente nécessaires pour la régularisation de la dite propriété sardit acquéreur à la dite vente publique; que les actes de vente soient passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 sept 16 25 oct 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés à deux étages

Dans le Cinquième District,

No 15 rue Bellevilte, entre l'avenue Pélican et la rue Patterson.

A L'ENCAN.

Succession de Frank Müller.

No 43,389—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau No 58 rue Carondelet (nouveau No 234)—MERCREDI, le 10 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 7 septembre 1894, dans l'affaire de la succession de William S. Stevens, No 37,761, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Live Oak ou Constance, Magazine, Bellecastle et Dufossat, désignés comme lots Nos 7 8 et 9, et mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Live Oak ou Constance, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquérant assumera en sus de son enchère les taxes de 1894. Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, l'acquéreur fera un dépot de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

9 sept—9 13 20 27—oct 4 11

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Charmants Cottages Elevés,

Nos 93 et 95 rue Elmire, entre les rues Remparts et Bourgogne,

Succession de Michael Kauffmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,082.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 155 (nouveau numéro 723) rue de la Commune—MARDI, 23 octobre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, aux anciens Nos 80 et 82 de la rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 11 septembre 1894 et signé le 17 septembre 1894, pour le compte de l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un lot ou terre** avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'Ilot No 287, borné par les rues Elmire, Remparts, Bourgogne et Conseil, dans le troisième district de cette ville, désigné comme le lot A d'après un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 12 juillet 1894 et annexé à un inventaire fait par Charles D. Barbanne, dans cette ville, le 17 août 1894, dans la succession de Nicholas Kauffmann; d'après le dit plan le dit lot de mesure 38 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° **Un lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot No 287, borné par les rues Elmire, Remparts, Bourgogne et Conseil, désigné comme le lot B d'après un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, dont il est question au sujet de la propriété premièrement décrite et d'après le dit plan le dit lot mesure 34 pieds de face sur la rue Elmire par 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un charmant cottage d'avec galerie sur le devant, corridor sur le côté et quatre chambres; aussi une barrière à devant, sur le devant; jardin, lieux d'aisance, etc., connu comme le numéro municipal 93 rue Elmire.

3° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilot No 287, borné par les rues Elmire, Remparts, Bourgogne et Conseil, désigné comme lot "C," conformément à un plan de C. Uncas Lewis, décrit dans la propriété premièrement décrite et conformément au dit plan; le dit lot mesure 34 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage élégant et coquet, de cinq chambres, avec galerie de façade, corridor de côté, cinq chambres, water, lieux d'aisance, un grand hangar dans le fond, jardin, etc., connu sur le No municipal 95 rue Elmire.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, le reste du prix de leurs enchers, s'il y en a, doit être représenté par des billets payés par des acquéreurs, garantis par privilèges et hypothèques sur la propriété vendue et faits payables à un et deux ans, avec intérêt à huit pour cent, à partir de leur date respective. Le dit acquéreur ou les acquéreurs auront à faire un dépôt avec les enchères au moment de l'adjudication de vingt pour cent du prix de l'enchère et assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété pour l'année 1894; il est de plus ordonné que les dits encheres ou n'importe lequel des deux soient satisfaits à signer tous les actes de vente nécessaires pour la régularisation de la dite propriété sardit acquéreur à la dite vente publique; que les actes de vente soient passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 sept 16 25 oct 2 9 16 23

Les soumissions ont ce jour formé une association pour l'exercice de la profession de commissionnaire de AMACKER, MOORE & DUFOUR, bureaux au No 21 du Passage Commercial.

A. E. AMACKER,

C. E. KELLS & M. VIET

DENTISTES.

No. 13 rue Bienville, immédiatement en face de l'ancien bureau de poste.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de meubles d'Restaurant ainsi qu'un grand coffre-fort

W. C. Williams & Bro. vs. People's Slaughterhouse and Refrigerating Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 43,396.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le L